

# **CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES®)**

## **RECOMMANDATION R482 : FORMATION INITIALE EN CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER ET TESTS**

Réf de l'action : ECF B011.PR indice 6 du 21/02/25

### **OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

**Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, des engins de chantier dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R482.**

### **MÉTIERES ET DÉBOUCHÉS**

- La formation Certificat d'Aptitude à Conduire en Sécurité (CACES®) recommandation R482 : conduite d'engins de chantier a un rôle essentiel dans la prévention des risques liés à la conduite d'engins de levage. Elle enseigne au conducteur les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences. Elle permet également de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate.
- La formation ouvre sur des métiers tels que : sans objet.
- Equivalences, passerelles, débouchés : sans objet.

### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Toute personne souhaitant conduire des engins de chantier correspondant à une des catégories de la recommandation R482,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

### **PRÉREQUIS**

- Lorsqu'un véhicule nécessite la détention d'une catégorie de permis de conduire pour circuler sur la voie publique, tout conducteur doit être titulaire de ce permis pour circuler sur voie privée (extrait de l'article R.221-1 du Code de la route),
- Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français,

### **AVERTISSEMENT**

- Pour se présenter à l'épreuve certificative du CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant a minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis dans la Recommandation R482.
- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- La certification a une durée de validité de 10 ans. Le renouvellement se fait par le passage à nouveau de l'épreuve certificative CACES®.

### **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet [ecf.asso.fr](http://ecf.asso.fr).
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Formation en présentiel.

### **PROGRAMME / CONTENU**

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :



# **CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES®)**

## **RECOMMANDATION R482 : FORMATION INITIALE EN CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER ET TESTS**

### Catégorie A : Engins compacts

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de chantier compact.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de chantier compacts.
3. Circuler à vide et en charge et réaliser les manœuvres en sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Circuler et réaliser les travaux de base au moyen d'une télécommande, conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité (optionnel).
6. Charger et décharger un engin compact sur un porte-engins en sécurité.
7. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin compact en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

### Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin d'extraction à déplacement séquentiel.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins d'extraction à déplacement séquentiel.
3. Circuler à vide et en charge et réaliser les manœuvres en sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Réaliser une opération de levage (prise et dépose d'une charge au sol) en sécurité.
6. Circuler et réaliser les travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
7. Charger et décharger un engin d'extraction sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
8. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin d'extraction en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

### Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de chargement à déplacement alternatif.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de chargement à déplacement alternatif.
3. Réaliser les opérations de conduite à vide et en charge, en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Réaliser une opération de levage (prise et dépose d'une charge au sol) en sécurité.
6. Circuler et réaliser les travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
7. Charger et décharger un engin de chargement sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
8. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin de chargement en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

### Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de réglage à déplacement alternatif.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de réglage à déplacement alternatif.
3. Réaliser les opérations de conduite d'un engin de réglage en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Circuler et réaliser les travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
6. Charger et décharger un engin de réglage sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
7. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin de réglage en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :



# **CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES®)**

## **RECOMMANDATION R482 : FORMATION INITIALE EN CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER ET TESTS**

### Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de nivellement à déplacement alternatif.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de nivellement à déplacement alternatif.
3. Réaliser les opérations de conduite d'un engin de nivellement en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Circuler et réaliser les travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
6. Charger et décharger un engin de nivellement sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
7. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin de nivellement en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

### Catégorie D : Engins de compactage

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de compactage.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de compactage.
3. Réaliser les opérations de conduite d'un engin de compactage en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Circuler et réaliser les travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
6. Charger et décharger un engin de compactage sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
7. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin de compactage en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

### Catégorie E : Engins de transport

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de transport.
2. Maîtriser les règles de circulation applicables aux engins de transport.
3. Réaliser les opérations de conduite d'un engin de transport en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
5. Circuler et réaliser les travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
6. Charger et décharger un engin de transport sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
7. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin de transport en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

### Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un chariot de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât ou à flèche télescopique.
2. Déterminer en mobilisant ses connaissances, la capacité du chariot en fonction de la hauteur et de la portée, dans les différentes configurations (sur pneumatiques, sur stabilisateurs...)
3. Maîtriser les règles de circulation applicables aux chariots de manutention tout-terrain.
4. Réaliser les opérations de conduite d'un chariot de manutention tout-terrain en respectant les règles de sécurité.
5. Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.
6. Circuler et réaliser les travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
7. Charger et décharger un chariot de manutention tout-terrain sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
8. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier du chariot de manutention tout-terrain en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :



# **CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES®)**

## **RECOMMANDATION R482 : FORMATION INITIALE EN CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER ET TESTS**

Catégorie G : Conduite hors production des engins

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un engin de chantier, hors production.
2. Réaliser les opérations de conduite d'un engin de chantier hors production, en respectant les règles de sécurité.
3. Charger et décharger un engin de chantier sur un porte-engins en sécurité.
4. Circuler en sécurité, au moyen d'une télécommande (optionnel).
5. Réaliser les opérations de fin de poste en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

### **MOYENS HUMAINS**

- Enseignant(s) qualifié(s) ECF.
- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R482 Engins de chantier,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

### **METHODE ET MOYENS MOBILISÉS**

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Matériel : Utilisation d'un (ou de plusieurs) engin(s) de chantier(s) représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s),
- Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R482 des catégories concernées.
- Equipements de protection individuelle conformes à la réglementation : casque de chantier homologué, gants de manutention, protections auditives, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Outils, supports et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires,

### **MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation en cours de formation :
  - En cours et/ou en fin de formation,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.
- Modalités d'évaluation de l'épreuve certificative CACES® :
  - QCM d'évaluation théorique,
  - Examen pratique de l'engin de chantier conforme à la R482.

### **SANCTION VISÉE**

- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) recommandation R482 : Formation initiale en conduite des engins de chantier ou Attestation de résultat (échec ou réussite).
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code RS : Cat A : 7040 ; Cat B1 : 7041 ; Cat C1 : 7044 ; Cat C2 : 7045 ; Cat C3 : 7046 ; Cat D : 7047 ; Cat E : 7048 ; Cat F : 7049 ; Cat G : 7023, selon le périmètre de certification de l'Agence.
- Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (INRS).
- Date de décision d'enregistrement : 31/01/2025.
- Date de fin d'échéance : 31/01/2030.
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7040/> (ou code RS correspondant à la catégorie).
- Organisme agréé Cf. site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

### **EFFECTIFS**

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :



**CERTIFICAT D'APTITUDE A CONDUIRE EN SECURITE (CACES®)  
RECOMMANDATION R482 : FORMATION INITIALE EN CONDUITE D'ENGINS  
DE CHANTIER ET TESTS**

**DURÉE DE LA FORMATION**

**TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT**

•Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :  
Email :

